



Approche juridique de la protection de l'environnement

Descriptif

Après une introduction centrée sur l'histoire de la protection de l'environnement- et les grands principes du droit de l'environnement (précaution, prévention, pollueur-payeur etc...), le cours sera divisé en quatre grandes parties : le droit à l'environnement (le droit humain à un environnement sain, les droits de la nature ? la participation du public, l'accès à la justice) ; la protection de la biodiversité (la protection des espèces et des habitats) ; la lutte contre les changements climatiques ; la lutte contre les pollutions (avec un focus sur la pollution de l'eau et de l'air). Chaque partie fera l'objet de développements en droit international public, droit européen et droit interne. Ces thèmes donneront l'occasion de développer en cours des débats ou des affaires précises comme les Méga-bassines, l'abandon de la construction de l'aéroport Notre-Dame-des -Landes, l'Autoroute A 69, l'affaire du siècle (changements climatiques), le Glyphosate, etc...

En bref

Crédits ECTS : 1.0

Nombre d'heures : 18.0

Année : 2 | Deuxième année

Contacts

Responsable(s)

Delzangles Hubert

h.delzangles@sciencespobordeaux.fr

